

■ **Mastrade S.à.r.l.**, à Bas-Vully, la société a pour but de fournir des services et conseils en technique, etc. (FOSC du 06.06.2002, p. 7). Giuffrida Salvatore n'est plus associé par suite de la cession de sa part de CHF 20'000.– à Castelberg Charles, de Tscherlach, à Murten, qui devient associé pour une part de CHF 20'000.–. Associé: Castelberg Charles, pour une part de CHF 20'000.–, sans signature.
Journal no 1996 du 16.04.2004
(02228362 / CH-073.4.009.669-3)